

Raccordement au réseau d'assainissement Certificat

Certifié Iso 9001

Vu la loi 2006-1772 du 30 décembre 2006 Vu l'article L.1331-4 du Code de la santé publique Vu le règlement sanitaire départemental Vu le règlement d'assainissement M. Simon DALLA ROSA3, Rue Beaugency65 800 AUREILHAN

Objet: Raccordement des eaux usées Non Conforme

Délivré le 16/05/2023

Madame, Monsieur,

Suite à l'enquête réalisée le 11/05/2023, sur la conformité du branchement assainissement du :

3, Rue Beaugency - 65800 AUREILHAN

Nous avons constaté d'une part que la propriété possède bien un raccordement au réseau public d'assainissement, d'autre part les anomalies suivantes :

- Une partie des eaux usées est raccordée sur une fosse septique
- La boîte de branchement n'a pas été localisée

Tout d'abord nous vous rappelons que le code de la santé publique en son article L.35-2 stipule :

Dès l'établissement du branchement, que les **fosses** et autres installations de même nature seront mise hors d'état de servir ou de créer des nuisances à venir, par les soins et aux frais des propriétaires. En cas de défaillance, le service d'assainissement pourra se substituer au propriétaire, agissant alors aux frais et risques de l'usager, conformément à l'article 35-3 du code de la santé publique.

Les dispositifs de traitement et d'accumulation ainsi que **les fosses septiques**, mis hors service ou rendus inutiles pour quelque cause que ce soit, sont vidangés et curés. Ils sont soit comblés, soit désinfectés s'ils sont destinés à une autre utilisation.

Centre Pyrénées Gascogne Service Assainissement ZAC du Parc des Pyrénées Rue de Néouvielle 65 420 IBOS



RAPPORT DE VISITE Contrôle de conformité des rejets Assainissement

De plus, nous vous rappelons que le règlement de service de l'assainissement de la CATLP stipule qu'en cas d'absence d'ouvrage de raccordement l'installation est considérée comme non conforme.

Nous précisons que ce contrôle n'atteste en rien du bon état général des conduites, mais uniquement du cheminement des eaux usées et pluviales.

<u>Passé un délai de 3 mois</u> à compter de ce jour, nous serions contraints d'appliquer l'ensemble des dispositions réglementaires du service assainissement.

Toutefois, ne manquez pas de nous informer d'éventuelles difficultés que vous pourriez rencontrer dans cette régularisation.

Nous sommes persuadés que vous comprendrez l'importance qui s'attache à la mise en conformité de vos installations pour le bon fonctionnement des ouvrages publics.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre meilleure considération.

Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux Le Service Assainissement

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

Territoire Pyrénées Gascogne Service Local Assalnissement ZAG du Parc des Pyrénées Rue du Néouvielle - 65420 IBOS

Copie : Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées



RAPPORT DE VISITE

Contrôle de conformité des rejets Assainissement

Informations Générales

Immeuble concerné

Propriétaire: M Simon DALLA ROSA (07 86 53 23 12)

Adresse:

3, Rue Beaugency AUREILHAN - 65800 **Facturation**

Autres: Non

Autres: Non

Nom Facturation: M Simon DALLA ROSA Adresse de Facturation: 3 Rue Beaugency

65 800 AUREILHAN

Mail d'envoi: simondal@outlook.fr

Contrôle réalisé le 11/05/2023 par M.ROQUES pour Vente (Contrôle par Colorant)

Réseau et Branchement

Type de réseau: Unitaire Réseau(x) présent(s): Unitaire

Nature de l'effluent privé: Domestique

Boîte de branchement existante: Non vue **En propriété:** Non vue **Conforme:** Non vue

Eaux Pluviales

Nombre de Gouttières

<u>Habitation:</u> 2 <u>Garage:</u> 1 <u>Autres:</u> Aucune

<u>Siphon de sol:</u> Non <u>Grille au sol:</u> Oui <u>Piscine:</u> Non <u>Système de relevage:</u> Non

Destinations des EP (plusieurs points de rejets possibles): Réseau Unitaire, Rue

Présence d'un puit : Oui

Conformité des EP: Conforme, RAS

Eaux Usées

WC: n°1: Oui,EU n°2: Non n°3: Non Salle de Bain: n°1: Oui,EU n°2: Non n°3: Non n°1: Oui,EU Autres: Non Cuisine: n°2: Non Lave Vaisselle: n°1: Oui,EU n°2: Non Autres: Non Lave Linge: n°1: Oui.EU n°2: Non Autres: Non Lavoir: n°1: Non n°2: Non Autres: Non <u>Lavabo:</u> n°1: Non n°2: Non Autres: Non Évier supp: n°1: Oui,EU n°2: Non Autres: Non

Robinet Ext: n°1: Oui,Non couvert,Autres Autres: Oui,Couvert,EU

Fosse Septique / BAG: Oui Système de relevage: Non

<u>Conformité des EU: NON CONFORME</u>, boite de branchement non localisée et fosse septique en service

Signature: M DALLA ROSA

NB: Cette visite n'a pas pour objet de contrôler la conformité aux règles de construction, au permis de construire ou aux droits de passage. Les anciens réseaux intérieurs sont réputés condamnés. Veolia eau ne pourra pas être tenu responsable de l'existence d'une non-conformité liée à un appareil qui n'a pas été présenté au contrôle lors de la visite dont le présent document est le compte rendu. Ce document reprend la liste exhaustive des points présentés et contrôlés.



RAPPORT DE VISITE Schéma de Principe

Schéma de principe Contrôle de conformité: 3 Rue Beaugency-AUREILHAN Date du contrôle: 11/05/2023 Rejet à la parcelle Cuisine + Lave Vaisselle WC ∞ Salle de bain 6 RE Evier Lave Linge LEGENDE Regard sur réseau unitaire Regard intérieur Boîte de branchement Gouttière Eaux pluviales Réseau unitaire